

DÉPARTEMENT DE LA CREUSE

COMMUNE DU BOURG D'HEM

Séance du 02 Juin 2023

DÉLIBÉRATION N°2023-20
ADHÉSION DE DEUX NOUVELLES COMMUNES AU SDIC 23

L'an deux mille vingt-trois le deux juin à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune du BOURG D'HEM régulièrement convoqué le vingt-quatre mai, s'est réuni dans la salle de la mairie sous la présidence de M. DESCHAMPS Robert, Maire.

Étaient présents : MM. DESCHAMPS, POTHEAU, LENOBLE,
M. BOUCHET, Mmes FEL, RAPINAT, DUPONTET, M. BATHIER.

Étaient absents excusés : MM. FRAPPAT Olivier, LASNIER Benjamin.

Secrétaire de séance : Mme FEL Annie

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal de la délibération n°2023-04/05 adoptée lors de la réunion du comité Syndical du SDIC 23 en date du 05 avril 2023 acceptant l'adhésion des communes suivantes :

- SAINT SILVAIN BELLEGARDE
- SAINT QUENTIN LA CHABANNE.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, accepte l'adhésion au SDIC 23 des communes précitées.

Membres	10
Présents	08
Représentés	00
Votants	08
Exprimés	08
Oui	08
Non	00

Le Maire certifie exécutoire la présente à la date du 21 juin 2023

Le Bourg d'Hem, le 21 juin 2023
Le Maire
Robert DESCHAMPS

